



Communication hostile, attaques verbales et intimidations : quand le SCUM cible les organisations syndicales et étudiantes

Dans un communiqué publié samedi 3 mai, le SCUM (Syndicat de combat universitaire de Montpellier) a proféré des attaques calomnieuses à l'encontre des syndicats SUD éducation et Solidaires Etudiant-e-s, membres de l'Union Syndicale Solidaires, ainsi que de l'organisation étudiante Le Poing levé.¹ Ce n'est pas la première fois que le SCUM attaque d'autres organisations de notre camp social, comme en témoignent les attaques répétées de ces dernières années contre le SNESup-FSU et plusieurs de ses militant-es à l'Université de Montpellier Paul-Valéry.²

Même si nous sommes consterné-es par ces nouvelles attaques émanant du SCUM, nous ne sommes malheureusement pas surpris-es par celles-ci. Elles s'inscrivent dans un schéma récurrent de communication hostile du SCUM visant les autres organisations étudiantes et les syndicats de personnel de l'Université de Montpellier Paul-Valéry, par le biais de communiqués sur son site et de publications sur les réseaux sociaux, par des attaques verbales également sur les campus et dans les manifestations. Les syndicalistes enseignant-es ont été tout particulièrement visé-es à Paul-Valéry ces dernières années en raison des positions corporatistes du SCUM, qui font des enseignant-es, dans leur globalité et individuellement, l'adversaire de classe contre lequel le SCUM positionne son action. Outre que la présence du SCUM et ses méthodes rendent particulièrement ardu le militantisme à l'Université de Montpellier Paul-Valéry, toute action unitaire s'avère impossible lorsque le SCUM, poursuivant une ligne politique sectaire, s'emploie à saboter les cadres unitaires en exigeant l'exclusion d'organisations syndicales comme le SNESup-FSU, attaque verbalement et intimide des syndicalistes du SNESup-FSU et de SUD éducation³ et jette l'opprobre sur ces organisations en leur faisant un procès politique en racisme.

Les étudiant-es ont également subi des attaques verbales particulièrement infamantes, lorsque les syndicalistes de Solidaires Etudiant-e-s mobilisé-es pour le droit à l'auto-détermination du peuple palestinien ont été apostrophé-es début novembre par un militant du SCUM les qualifiant d'"antisémites", ou lorsque le SCUM a lancé des accusations d'antisémitisme en direction du Poing levé en réunion de la Commission vie étudiante de Paul-Valéry en novembre également. Ces

¹ Communiqué du SCUM du 3 mai 2025, "Répression, harcèlement, racisme. Nous ne nous taisons pas face aux dérives à l'Université de Montpellier Paul-Valéry !" : <https://combatuniversitaire.wordpress.com/2025/05/03/repression-harcelement-racisme-nous-ne-nous-tairons-pas-face-aux-derives-a-luniversite-de-montpellier-paul-valery/>

² En mai 2024, le SCUM attaquait le SNESup-FSU dans un communiqué intitulé "Racisme et répression anti-syndicale à l'Université Paul-Valéry ? Non à l'exclusion d'un élu étudiant !" utilisant les mêmes éléments de langage : <https://combatuniversitaire.wordpress.com/2024/05/19/racisme-et-repression-anti-syndicale-a-luniversite-paul-valery-non-a-l'exclusion-dun-elu-etudiant/>

³ Des attaques verbales et intimidations qui ont donné lieu à des demandes de protection fonctionnelle adressées par les enseignant-es concerné-es à la direction de l'établissement, laquelle a déclenché à deux reprises des procédures disciplinaires contre un militant du SCUM.

calomnies ne sont pas le fruit du hasard, pas plus que ne l'est l'accusation contenue dans le communiqué du SCUM selon laquelle SUD éducation "instrumentalis[er]ait la mobilisation en faveur des Palestiniens à des fins purement électoralistes", et le soupçon d'antisémitisme qu'un militant du SCUM a cherché à faire peser sur un syndicaliste de SUD éducation. Au-delà du contre-sens de placer le soutien à la Palestine comme vecteur de victoire électorale alors que les mouvements pro-palestiniens connaissent une répression inédite en France et partout dans le monde, le SCUM s'est en effet tenu complètement à l'écart de la puissante mobilisation pour les droits des Palestinien-nes qui s'est développée dans les universités montpelliéraines, et en particulier à Paul-Valéry depuis l'automne 2023. Plus encore, le SCUM s'est opposé dans les conseils centraux de l'université à toute idée de remise en cause des accords avec les universités israéliennes et a voté largement contre les motions présentées au CA et au CAC de mars 2025 en faveur de la suspension des accords avec les universités israéliennes, s'alliant ainsi objectivement et subjectivement avec la présidence de l'université et avec le Ministère qui dicte cette ligne de conduite aux établissements.

Le refus du SCUM de s'engager dans des luttes unitaires a eu des effets concrets sur les mobilisations : refus d'engager un travail unitaire pour construire la mobilisation contre l'EPE (établissement public expérimental), qui a ainsi été imposé plus facilement à l'Université de Montpellier Paul-Valéry ; absence visible de la mobilisation contre les gargantuesques coupes budgétaires dans l'enseignement supérieur et de la recherche, qui portait conjointement la revendication de la suspension des accords avec les universités israéliennes.

Aujourd'hui, le communiqué du SCUM attaquant SUD éducation, Solidaires Etudiant-es et Le Poing levé, tout comme le communiqué d'il y a un an attaquant le SNESup-FSU, renverse complètement la réalité des faits : la communication du SCUM transforme les syndicalistes attaqué-es verbalement et intimidé-es par un militant du SCUM en harceleurs racistes, présente le militant du SCUM auteur de ces attaques verbales et intimidations en victime d'un vaste complot, et prétend que les organisations syndicales et étudiantes qui ont dénoncé dans les conseils les attaques verbales et les amalgames du SCUM participeraient à une campagne de répression. Nous rejetons ces propos calomnieux et regrettons les amalgames et confusions auxquels se livre le SCUM. Par ailleurs, la comparaison entre la section disciplinaire de ce militant et la tentative de suicide d'un étudiant rouennais victime de harcèlement raciste de la part d'un enseignant est tout à fait abjecte et témoigne de la plus vile récupération politique.

Au moment où notre camp social se mobilise contre les politiques d'austérité menées par des gouvernements néolibéraux de combat, contre la fascisation du débat public qui prépare l'arrivée aux pouvoirs de gouvernements proprement néo-fascistes, et contre le nettoyage ethnique de la Palestine mené par Israël à coup de massacres, de famine et de déplacements forcés, **nos organisations affirment**

- **le rejet des attaques verbales, des menaces et intimidations à l'encontre des syndicalistes et des organisations étudiantes et de personnels à l'Université de Montpellier Paul-Valéry et ailleurs : ces pratiques n'ont pas de place dans notre militantisme ni dans notre camp social**
- **la nécessité de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre son instrumentalisation visant à affaiblir les organisations syndicales et étudiantes et à faire taire les voix solidaires du peuple palestinien**
- **la volonté de poursuivre le travail unitaire, à l'Université de Montpellier Paul-Valéry et ailleurs, contre les politiques d'austérité, contre l'extrême-droite et pour le droit à l'auto-détermination du peuple palestinien**

Signataires: Union départementale Solidaires 34, Solidaires Etudiant-e-s Montpellier, SUD éducation UPV, SUD éducation 34, SUD Recherche Montpellier, Comité Universitaire Palestine Montpellier, FSU 34, SNESUP-FSU UPV, SNASUB-FSU UPV.